



RH N° 2.1.6./2.5

DECISION
CONCOURS DE RECRUTEMENT
-Administrateurs 2^{ème} grade-

04 Sept 2025

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MAISON DE L'ARTISAN ;

- Vu le Dahir n° 1.58.008 du 4 chaabane 1377 (24 février 1958) portant statut général de la fonction publique ;
Vu la circulaire du Chef du Gouvernement n° 24/2012 du 6 al hijja 1433 (22 octobre 2012) relative aux procédures de recrutement dans les établissements et entreprises publics ;
Vu le décret n° 2.06.377 du 20 kaada 1431 (29 octobre 2010) relatif au statut particulier du corps interministériel des administrateurs ;
Vu la Décision du Ministre de l'Artisanat n° 2898.12 du 21 ramadan 1433 (10 août 2012) relative aux conditions et procédures de recrutement des administrateurs 2^{ème} grade et 3^{ème} grade ;
Vu le statut du personnel de la Maison de l'Artisan (MDA) ;
Vu la Loi des Cadres de la Maison de l'Artisan de l'année 2025.

DECIDE

Article 1 : La Maison de l'Artisan organise un concours pour le recrutement **de six (06) administrateurs 2^{ème} grade, le samedi 11 octobre 2025 à Rabat.**

Article 2 : Ce concours est ouvert aux candidats répondants aux conditions suivantes :

- Être de nationalité marocaine,
- Être âgé(e) de 45 ans au plus à la date du concours
- Disposant d'un diplôme d'études supérieures (Bac+5) donnant accès à l'échelle 11 selon le statut de la fonction publique dans l'une des spécialités ci-dessous :

Profil	Spécialités
Un (01) Chargé(e) d'Audit Interne	Contrôle et Audit interne Audit et contrôle de gestion ou équivalent
Un (01) Chargé(e) de la gestion administrative du personnel	Gestion des Ressources humaines Management des Ressources humaines ou équivalent
Un (01) Chargé(e) de la coordination des activités et programmes avec les chambres d'artisanat	Entrepreneuriat / Gestion de projet / Management / Relations internationales Commerce / Marketing / Communication // Logistique
Un (01) Chargé(e) des programmes d'accompagnement	international et Supply chain management ou équivalent
Un (01) Chargé(e) de la Coopération Internationale	Etudes Diplomatiques / Etudes Internationales Relations Internationales / Commerce International Gouvernance et Institutions Internationales /Gestion de Projet /Management et Commerce International Economie et Management Internationaux, ou équivalent
Un (01) Chargé(e) de la Promotion et du Développement Commercial	Commerce / Stratégie Commerciale / Marketing et Action Commerciale / Marketing et Développement Commercial ou équivalent





Article 3 : Le dossier de candidature comprend les éléments ci-après :

- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Directeur Général de la Maison de l'Artisan ;
- Le formulaire de candidature dûment rempli (disponible sur www.mda.gov.ma ou www.emploi-public.ma) ;
- Un Curriculum vitae actualisé ;
- Une copie certifiée conforme de la CIN ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme (le cas échéant l'équivalence du diplôme pour tout Diplôme étranger ou issu d'un établissement privé) ;

Article 4 : Le concours comprend des épreuves écrites et orales :

- L'épreuve écrite aura lieu le **samedi 11 octobre 2025 à 9h00**. Les candidats, retenus lors de la phase de la présélection, seront informés du lieu de l'épreuve écrite par voie postale ou électronique ;
- Seuls les candidats retenus à l'issue des épreuves écrites seront convoqués pour passer les épreuves orales ;

Article 5 : Modalités de candidature :

- Les dossiers de candidature doivent être déposés ou envoyés par voie postale à l'adresse suivante : Maison de l'Artisan : 6, Tarik Al Marsa, les Oudayas, Rabat, BP 10030 ; et ce **au plus tard le mercredi 24 septembre 2025 à 16h30**.
- Tout dossier incomplet ou parvenu après la date limite de dépôt susmentionnée sera automatiquement rejeté.

Article 6 : La présente décision, la liste des candidats retenus ainsi que la liste d'attente seront publiées à l'issue des épreuves orales dans les locaux de la Maison de l'Artisan et publiés sur les sites : www.emploi-public.ma et www.mda.gov.ma.

Directeur Général
Maison de l'Artisan
M. Tarik SADIK

